

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE ARBRE DE VIE » en abrégé « EAV »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU FACE A
SEEN HOTEL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ARBRE DE VIE » en abrégé « EAV »

Objet : -VENTE DE PRODUIT ALIMENTAIRE, PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU FACE A SEEN HOTEL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M N'GUETTA KOUAKOU ANINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03315 du 08/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42178/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

